

Le petit journal de Montaut

Bulletin municipal n°21

DECEMBRE 2024

Le mot du Maire

SOMMAIRE :

p.2: Rénovation du clocher et de la mairie
p.3 : Dépôts de déchets sauvages, prêt de V.A.E.
p.4 : Le guichet Petite Enfance de la CCV
p.5 : Le transport à la demande en janvier 2025
p.6 : Halloween et spectacle de Noël
p.7 : Convivialité
p.8 : Carnets, agenda et journée du souvenir



Mairie de Montaut

Horaires d'ouverture

(après le 11 mai):

Mardi : 14h00 à 18h00

Jeudi : 14h00 à 17h00

Vendredi : 13h30 à 17h00

Samedi : 9h00 à 12h00

Tel : 05 61 87 41 68

mairie-montaut31@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/montaut31>

Volvestre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Communauté de communes
du Volvestre**

Tél. : 05 61 90 80 70

contact@ccvolvestre.fr

Toujours fidèles à nos engagements, voici le numéro 21 du petit journal, un outil sans prétention qui vous informe de la vie de la commune et de notre territoire.

Nous voilà à la fin d'un second semestre particulier, avec des élections législatives qui n'ont pas permis de dégager une majorité nette, un choix de premier ministre tardif, une composition de gouvernement qui ne semble pas respecter les aspirations des électeurs et des mesures qui parfois vont aller à l'encontre des efforts des communes...

Bien sûr, nous pouvons comprendre que le déficit de l'État n'est pas acceptable, mais en sommes nous directement responsables ? Seul l'État peut voter un budget déficitaire ; les communes, les départements, les régions doivent obligatoirement voter un budget équilibré, mais ces collectivités vont être ponctionnées pour renflouer la dette !!! Les conséquences pour notre commune ne seront pas négligeables : gel de la DGF (dotation globale de fonctionnement), diminution de 3 points du FCTVA (Fond de Compensation de la TVA) qui passerait de 16,404 % à 13,404%... Plus concrètement, nous perdrons 3 000 € sur un projet à 100 000 €, ce qui correspondrait à une augmentation de 2% des taux des taxes locales !!!

Lorsque nous élaborons un projet, nous avons nécessairement recours à des subventions notamment du Conseil Département, de la Région et de l'État ; mais le fond de dotations des aides est gelé ou en baisse ; les taux de subventions départementales risquent de passer de 40 % à 20% et les aides de la Région se réduisent drastiquement... Le budget 2025, devra répondre à ces contraintes, nous devons certainement retarder certains investissements.

En parcourant ce petit journal, vous allez pouvoir constater que de nombreuses réalisations sont finalisées, ou sur le point de l'être ; je ne citerai que :

- Les travaux au sein de l'église avec un nouveau beffroi, une mise aux normes de l'installation électrique et une nouvelle sonorisation opérationnelle.

- La rénovation de la mairie, qui suit son cours dans les délais prévus.

Un grand merci aux entreprises engagées qui mettent leurs compétences et leurs savoirs faire à notre service avec professionnalisme et au maître d'œuvre, qui suit les travaux, organise et adapte les interventions avec toute la rigueur nécessaire. La fin des travaux de la mairie est envisagée au premier trimestre 2025.

Je tiens à particulièrement remercier les agents municipaux, qui ont su adapter leurs interventions aux conditions parfois inconfortables générées par les travaux de notre maison commune.

A l'approche de cette fin d'année, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de belles fêtes en famille, avec vos enfants et vos proches.

Nous espérons vous retrouver à l'occasion des vœux du conseil municipal, le 5 janvier 2025 à 16h pour fêter la nouvelle année et partager la traditionnelle galette.

Pierre VIEL,
Maire de Montaut

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

N°d'urgence européen : 112

Allo docteur (avis médical la nuit,

le week-end ou un jour férié) : 39 66

Dépannage

EDF dépannage :
09 726 750 31

SMDEA (eau) :

05 61 68 54 24 de 7h45 à 18h,
05 61 65 09 60 en dehors de ces
heures

Collecte des déchets

Secteur Pratviel / Labat / Borde Blanche

Ordures ménagères le mardi

Recyclables : jeudi semaine paire

Tous les autres secteurs :

Ordures ménagères le lundi

Recyclables : lundi semaine impaire

Horaires d'utilisation

d'outils à moteur :

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h00 et 14h30 - 19h30

Samedi :

9h00 - 12 h00 et 15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés:

10h00 - 12h00 et 16h00 - 18h00

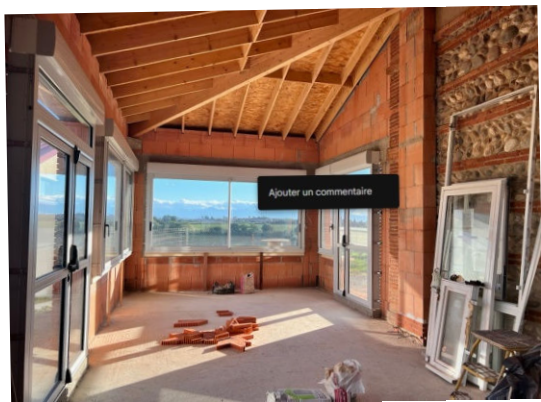
Actions menées et projets en cours

Les travaux de la mairie : le gros oeuvre est achevé.

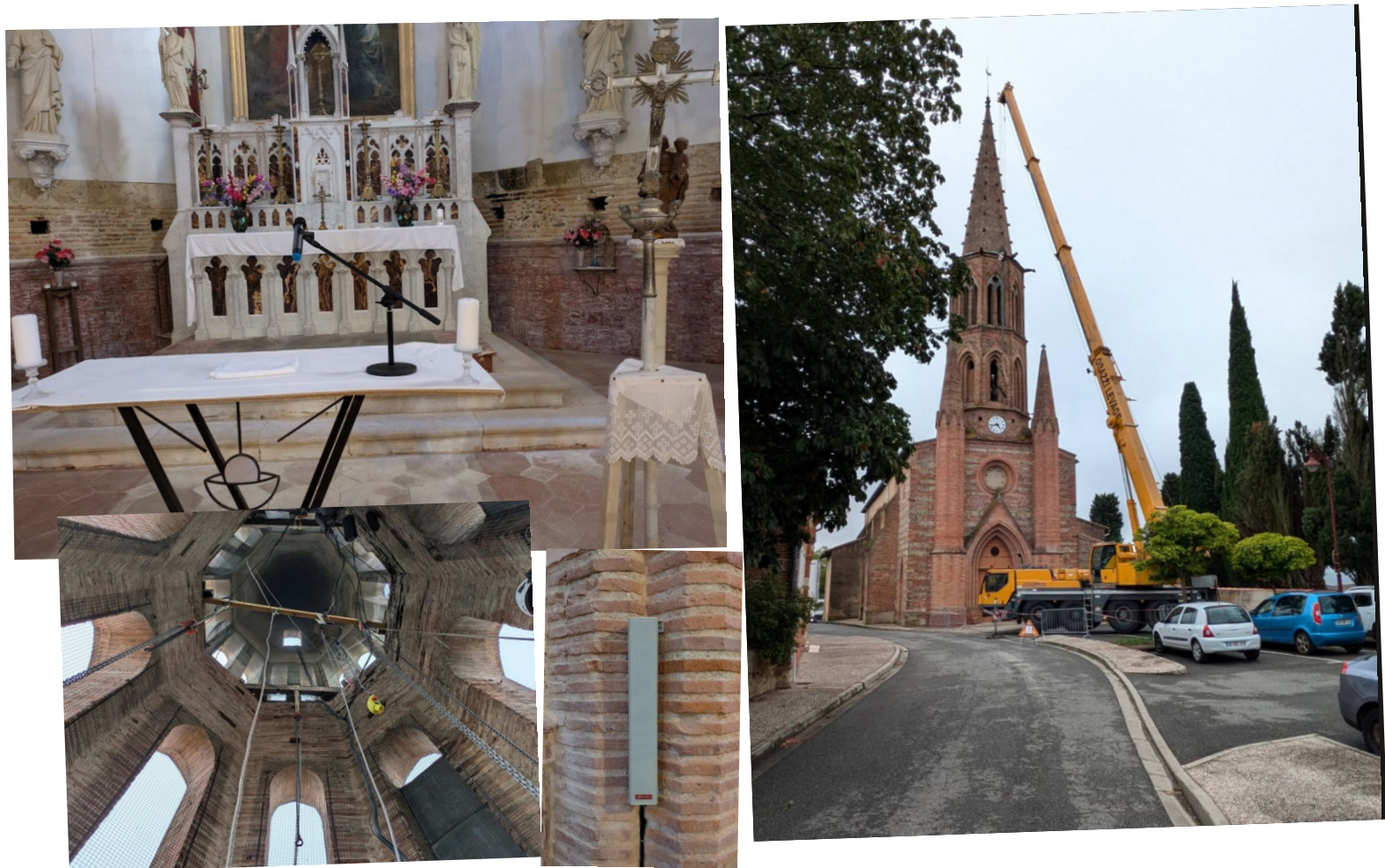
Les travaux de démolition des cloisons et installations internes on fait de notre mairie une coquille vide... L'extension de la future salle du conseil est maintenant hors d'air ; les travaux de second oeuvre (électricité, plomberie, chauffage, sanitaire, installation des cloisons) sont maintenant en cours.

Le montage progressif des cloisons laisse apparaître les futurs lieux...

La hauteur sous plafond est abaissée afin de réduire les déperditions et de faciliter l'isolation. L'ouverture du bâtiment au public est prévue dans les premiers mois de 2025.



La rénovation de l'église : un impératif de sécurité, un confort amélioré.



Les travaux de remplacement du beffroi (le support en bois des cloches), la rénovation des cloches et la mise aux normes de l'installation électrique sont achevés.

De gros moyens ont été nécessaires pour descendre les cloches et démonter le support séculaire, attaqué par les insectes et rongé par le temps.

Les 3 cloches ont été rénovées, en particulier leurs bélières ; avant d'être remontées.

La sonorisation de l'église a été remplacée, la nouvelle installation permettra aux fidèles d'assister aux cérémonies avec toute l'attention requise.



Dépôts de déchets sauvages : un manque de civisme qui coûte cher !

L'abandon de déchets, qu'il soit petit ou grand, a des répercussions sur notre cadre de vie et notre environnement. Nous partageons tous l'espace public, et chacun de nous a un rôle à jouer pour préserver la propreté de nos rues, parcs, et forêts.

Jeter vos déchets dans la rue, sur le bord des routes ou en pleine nature, n'est pas seulement une incivilité, c'est un acte illégal qui nuit à l'environnement.

Les sanctions peuvent être immédiates : une amende de 135 € est prévue pour les déchets ménagers courants comme les papiers ou mégots jetés sur la voie publique. Mais dans certains cas, les conséquences peuvent être plus importantes :

Si vous vous débarrassez de déchets volumineux (gravats, pneus, produits chimiques), l'amende peut atteindre 1 500 €, et si un véhicule est utilisé pour transporter ces déchets, il peut être confisqué.

Dans les cas les plus graves, comme les décharges illégales, l'abandon de déchets d'activités économiques, ou le dépôt sauvage en grande quantité, les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans de prison. Pour les entreprises (personnes morales), l'amende peut atteindre 375 000 €.

En prenant conscience de ces règles et en utilisant les services disponibles comme les déchetteries pour les

particuliers ou les filières spécialisées pour les entreprises, chacun peut contribuer à protéger notre environnement. Ensemble, faisons en sorte que notre cadre de vie reste propre et agréable pour tous.

Des solutions existent :

- Les déchetteries (Carbonne, Lézat et Montesquieu-Volvestre) pour les particuliers.
- Les filières spécialisées pour les entreprises.

Pour plus de renseignements, contactez votre commune ou notre équipe « Collecte et valorisation des déchets » au 05 61 90 99 63 ou par mail dechets@cc-volvestre.fr.

Attention : en janvier 2025, l'accès à la déchetterie de Lézat nécessitera une carte. Des contacts sont en cours pour que nous puissions encore y déposer nos déchets.

Respectons les règles, respectons la planète, respectons les autres.

VOUS FERIEZ ÇA CHEZ VOUS ?

STOP

DÉPÔTS SAUVAGES
UN MANQUE DE CIVISME
QUI COÛTE CHER !

Prêt de V.A.E.



REJOIGNEZ
le mouvement !

AVEC LE PAYS SUD TOULOUSAIN, ESSAYEZ
LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
GRATUITEMENT !



**LE PRÊT DE VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

Le Pays Sud Toulousain
vous prête 1 VAE
pour une durée
de 2 semaines maximum
pour tester ce mode
de déplacement.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Réservez la période qui vous intéresse
- 2 Fournissez les documents demandés :
 - Contrat de prêt
 - Chèque de caution
 - Photocopie de la pièce d'identité
 - Justificatif de domicile
 - Attestation de responsabilité civile
- 3 Prenez RDV dans les locaux du Pays Sud Toulousain
- 4 Roulez
- 5 Restituez le vélo en bon état

CONTACT : 05 61 97 74 24

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ? Le guichet unique Petite Enfance est là pour vous aider !!!



CONTACTEZ-NOUS !
GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE DU VOLVESTRE

Aurélie CONDIS
34 avenue de Toulouse
31390 CARBONNE
05 61 90 80 77
(Du lundi au vendredi, de 9h à 17h)
petite.enfance@cc-volvestre.fr
volvestre.fr (Portail famille)

Horaires d'accueil sur rendez-vous :
Lundi : 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h

Liens utiles :
monenfant.fr
parents31.fr
volvestre.fr

Le Guichet Unique vous informe également sur les **structures partenaires en soutien à la parentalité**. Des lieux de rencontre dédiés existent et des événements sont organisés tout au long de l'année :



LE PETIT PERCHOIR
Espace de vie sociale à Rieux-Volvestre



La Parenthèse
Espace de Vie Sociale de Lalitte-Vigordane






Associations :
« Les Gladiateurs », « Bébé Warriors », « Bulle d'air », « Formalud »

parents

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS !

Le Guichet Unique Petite Enfance collabore avec plusieurs structures partenaires pour accompagner les parents. Ces structures offrent des lieux de rencontres dédiés et organisent des événements tout au long de l'année. Découvrez-les ci-dessous !



LE PETIT PERCHOIR
Espace de vie sociale à Rieux-Volvestre

BOUGEOUÛHQUE LE PETIT PERCHOIR
La Bougeoûhque est un espace où les enfants peuvent s'amuser et développer leur motricité à travers des activités ludiques et éducatives. Elle propose des séances pour différents âges et favorise les échanges entre parents.

17 rue de l'Evêché - 1^{er} étage
31310 RIEUX-VOLVESTRE
05 67 55 82 53
lepetitperchoir@ecmail.fr
www.lepetitperchoir.com



ESPACE DE VIE SOCIALE « LA PARENTHÈSE »
« La Parenthèse » est un lieu convivial où les parents peuvent se retrouver pour échanger, partager des expériences et participer à des ateliers thématiques. C'est un espace de soutien et de rencontres, adapté à toutes les familles.

4 rue des écoles
31390 LAFITTE-VIGORDANE
05 61 97 52 81 / 06 30 52 90 59
evslaparenthese@gmail.com
www.facebook.com/evs.laparenthese/



LES GLADIATEURS
Cette association soutient les enfants malades et leurs familles dans le cadre de réunions, groupes de parole, écoute, conseils post-hospitalisation, et aide de professionnels de santé (psychologues, kinés, sages-femmes, etc.). Elle organise aussi des ateliers, sorties, activités d'éveil et remise de cadeaux pour les enfants.

13 Chem. du Garros
31410 LONGAGES
www.lesgladiateurs.org

Le Transport A la Demande couvrira les 32 communes du Volvestre en janvier 2025 !

● Utilisation du service

Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la Centrale de réservation de la Région.

- La prise en charge s'effectuera à votre domicile.
- Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite (à préciser lors de la réservation).

Informations et réservations au :

0 805 608 100 Service & appel gratuits

Les réservations et les éventuelles annulations peuvent être effectuées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
- Au plus tard, la veille du déplacement avant 16h00

● Tarification

- **2 € / trajet, soit 4 € aller - retour**
- **Bon à savoir :** le titre de transport TAD à **2 euros** donne droit à l'accès au réseau liO Car en correspondance.

Ce service est organisé par :

La Communauté de Communes du
Volvestre



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

<https://volvestre.fr/>

en partenariat avec la Région
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
et son réseau liO



Les transports de la Région

liO-occitanie.fr

Allier tous les avantages de l'autocar à ceux du taxi pour deux euros seulement par trajet : c'est l'objectif du transport à la demande. Le TAD propose un service régulier avec des horaires et des destinations fixes. Des minicars aux itinéraires variables viennent chercher le passager chez lui et le ramènent à domicile. Dès janvier 2025, des liaisons régulières seront assurées vers Carbonne (1 jeudi sur 2) et le marché de Saint Sulpice le vendredi.

Halloween à la salle des fêtes

L'événement Halloween de l'Association des Parents d'Élèves et du Comité des fêtes de Montaut a été une véritable réussite ! Un grand merci aux petits monstres pour leurs déguisements incroyables, aux parents pour leur présence et leur soutien, et à tous les organisateurs et bénévoles qui ont fait de cette fête un moment magique.

Nous avons partagé des fous rires, des moments inoubliables et une ambiance remplie de bonne humeur et de convivialité !

Grâce à vous, cette journée restera un beau souvenir pour toute l'association et nos enfants. Encore merci, et rendez-vous bientôt pour d'autres moments ensemble !



La compagnie Fabulouse revient pour animer l'après-midi des plus jeunes !

Le spectacle sera suivi d'un goûter.

Merci de bien vouloir réserver au 06.78.26.60.56



L'année dernière, enfants et parents ont apprécié le spectacle !

L'entrefilet du Tennis Club



Le Tennis Club de Montaut (TCM) remercie la municipalité de nous avoir sollicité pour écrire un article dans le journal municipal.

Voici un point pour l'année 2023-2024 qui vient de s'écouler. Le nombre d'adhérents du club est stable. Vous avez la possibilité de nous solliciter si vous souhaitez pratiquer ce sport avec nous. Les entraînements se font les vendredis de 18h à 20h. Pour toutes informations n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : tcmontaut@gmail.com.

Preuve que notre association grandit, depuis cette année, nous pouvons afficher fièrement dans le club house notre première récompense : le trophée du challenge Laffont. Félicitations aux joueurs du tennis club qui années après années continuent de croire en eux jusqu'à ce que les efforts paient.

Le samedi 26 octobre a eu lieu notre repas annuel dans la salle des fêtes du village qui fut, comme chaque année, une belle réussite. Vous pouvez d'ores et déjà noter que notre repas annuel se fera courant novembre 2025. Vous aurez plus d'informations vers septembre ou octobre 2025.

Pour rappel le TCM privilégie une ambiance chaleureuse et familiale pour que la pratique du tennis soit accessible à tous. Par conséquent si vous aimez ou souhaitez découvrir la balle jaune, sans jugement et dans la convivialité contactez-nous.

Merci de nous avoir lu et à bientôt pour de nouvelles aventures.



Les vainqueurs du challenge Laffont

Dans la roue des Gros Braquets de la Lèze



Cette année encore, l'association sportive des Gros Braquets de la Lèze vous proposera le lundi de Pâques sa traditionnelle omelette !

Plus d'informations vous seront données au début de l'année prochaine.



Les carnets de Montaut

CARNET BLANC

Ils se sont unis à Montaut...

Laurence LABORDE et Christian RIGAL
le 20 juillet 2024

Aurore TINLOT et Bastien ADNO
le 22 juillet 2024

Le Conseil Municipal adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

CARNET NOIR

Nous ne les oublierons pas...

Claude SAURI le 31 mai 2024
Christiane TERRISSE le 18 juillet 2024
Serge FLEURY le 28 juillet 2024
André REBOUIL le 04 septembre 2024

Le Conseil Municipal présente aux familles toutes ses condoléances.

CARNET ROSE

Montaudais(es) en herbe...

Agathe VIVIES
née le 18 octobre 2024

Le Conseil Municipal souhaite de tout cœur bienvenue à la nouvelle-née et beaucoup de joie à sa famille.

PARENTS D'ELEVES
Aide à la restauration scolaire
**transmission de
l'attestation CAF** à la mairie

Agenda

Marché de Noël La Rabelèze
14 décembre

Spectacle de Noël et goûter pour les enfants
15 décembre

Vœux de la municipalité
5 janvier 2024 16h00

Journée du souvenir



La cérémonie de commémoration du 11 novembre a été organisée au monument aux morts de Saint-Sulpice, en présence des maires et de membres des conseils municipaux de Saint-Sulpice, Montgazin et Montaut ; des anciens combattants, de représentants de la gendarmerie et des pompiers de Lézat.

Madame Condis, maire de Saint Sulpice, a fait part du message de Monsieur Lecornu, Ministre des Armées.

Un extrait de celui-ci résonne de façon particulière dans le contexte actuel : *"Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix".*